

CÈ l'info

Les Ponts-de-Cé | Le magazine | Déc. 2024 #126

lespontsdece.fr



*La ville soutient
les seniors*

page 5

MA VILLE EN BREVES...

Le retour des galeries recyclettes

DANS MON QUARTIER

Deux nouveaux composteurs partagés de quartier

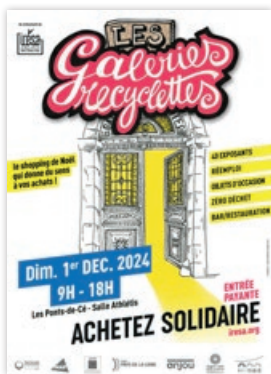
FIGURE

Christophe Subileau, expert dans l'entretien des sols sportifs en gazon naturel

ma ville EN BREVES...

LE RETOUR DES GALERIES RECYCLETTES

Les Galeries Recyclettes sont le grand marché annuel solidaire de la seconde main et de l'économie circulaire en Anjou. Plus de 40 exposants vous invitent à consommer autrement. Les boutiques de réemploi vous proposent leur meilleure sélection : vêtements vintage ou tendance, jouets et jeux, mobilier, vaisselle et décoration, électroménager et objets numériques. Les créateurs et artisans s'engagent sur une sélection de produits faits main issus du recyclage, de la seconde main ou orientés zéro déchet. Enfin des associations locales vous invitent à imaginer une autre manière de consommer en réparant ou en recyclant. Le dimanche 1^{er} décembre de 9h à 18h salle Athlétis.



TÉLÉTHON 2024



Comme chaque année, les associations ponts-de-céaises s'engagent en faveur du Téléthon qui aura lieu cette année les 29 et 30 novembre. Rencontres et défis sportifs, vide-tableaux, marche nordique, vente de viennoiseries, balade avec les ânes... Les propositions sont nombreuses ! Nouveauté cette année avec la Cie Musartix qui propose un petit déjeuner lyrique «Offenbach & Breakfast» le dimanche 1^{er} décembre de 9h à 11h dans le centre commercial de La Chesnaie, en partenariat avec les commerçants. Venez prendre votre petit déjeuner en écoutant des airs d'opérette, une façon originale de participer au Téléthon !

Retrouvez le programme complet du week-end sur le site de la Ville : www.lespontsdece.fr

L'AGENDA DE POCHE 2025 ARRIVE

Prochainement disponible à l'accueil des services municipaux ou chez notre partenaire Intermarché La Guillebotte, l'agenda de poche de la Ville revient en 2025. Nouveauté cette année, la couverture est le résultat d'un concours photos lancé auprès des Ponts-de-Céais et désigné par un vote des élus du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes et du conseil municipal des enfants. Le lauréat de cette année est monsieur Jean-Louis Gautier.



VŒUX À LA POPULATION

La cérémonie des vœux à la population, faite par le maire Jean-Paul Pavillon et toute l'équipe municipale, aura lieu le lundi 13 janvier à 19h, salle Athlétis

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE AU PROFIT D'ADOT 49

La compagnie «Pièce à Conviction» de Brissac-Loire-Aubance jouera «Drôles de Rappports» au profit de France Adot 49 le samedi 7 décembre à 20h30 au Théâtre des Dames. Réservations au 06 45 38 41 11 ou sur adot49@adot49.fr



UNE DISTINCTION POUR LE FESTIVAL DES TRAVER'CÉ MUSICALES

Depuis plusieurs années, le festival des Traver'cé Musicales adopte une attitude de plus en plus vertueuse en termes d'environnement et de durabilité (transport, tri des déchets, alimentation...). Pendant les deux jours de l'édition 2024, un membre du réseau éco-événement est venu sur place pour observer toutes les pratiques des organisateurs afin de décerner... ou non une labellisation au festival. Nous avons reçu la bonne nouvelle il y a quelques jours avec la première labellisation d'éco-conception événementielle. C'est une première étape qu'il nous faut désormais poursuivre et consolider pour les 20 ans de l'édition en 2025.

ZOOM SUR

LES PONTS-DE-CÉ, 1^{ÈRE} VILLE AMBASSADRICE DES DONS D'ORGANES DANS LE MAINE-ET-LOIRE

LES LIENS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION ADOT (ASSOCIATION POUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS HUMAINS) SONT ANCIENS ET ÉTROITS. L'ASSOCIATION EST D'AILLEURS HÉBERGÉE AUX PONTS-DE-CÉ.

Le mois dernier, la Ville a officiellement été déclarée «ville ambassadrice des dons d'organes» suite à une réception qui s'est tenue salle Athlétis en présence des responsables de l'association, des élus locaux et de personnes ayant bénéficié d'un don d'organe. Edith Chouteau, adjointe aux solidarités s'est déclarée heureuse de cet acte de solidarité qui permet à beaucoup de bénéficier d'un don et d'une nouvelle chance de vie.



UN TRANSFORMATEUR ÉLECTRIQUE RÉNOVÉ RUE DE LA GARE

Le mois dernier a été inauguré le 10^{ème} transformateur électrique rénové sur le territoire communal. Le principe est désormais bien connu : chaque été plusieurs jeunes ponts-de-céais, encadrés par la graphiste du studio Manako, Morgane Bertho, passent plusieurs jours à repeindre intégralement un transformateur électrique sur une thématique validée par les élus. Cette année, ce fut au tour du transformateur situé à l'entrée du parc Claude-Debussy d'être revisité sous le thème de «musique et bords de Loire». En contrepartie du travail fourni, les jeunes bénéficient de points qu'ils peuvent échanger pour participer à des actions organisées par le service jeunesse.



LA SAISON CULTURELLE S'INVITE CHEZ VOUS !

La Ville accueille le spectacle «Billy», de la Cie l'Air de rien (conte théâtralisé à partir de 12 ans), les 21 et 23 mars 2026 aux Ponts-de-Cé, dans une configuration inédite puisque le spectacle peut se jouer chez l'habitant. Nous recherchons, pour la représentation du vendredi 21 mars à 20h, des habitant.es volontaires, prêts.es à ouvrir leur salon !

À noter : l'espace de jeu requiert un minimum de 3m50 d'ouverture et 2m50 de profondeur. À cela s'ajouteront entre 30 et 50 chaises pour les spectateurs.rices. À l'issue du spectacle, un moment de convivialité sera partagé.

Si vous êtes intéressé.e; n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe de la saison culturelle : saisondculturelle@ville-lespontsdece.fr / 02.41.79.75.94

LE CHIFFRE DU MOIS

120

C'est le nombre d'arbres qui va être planté ces jours-ci sur le territoire communal dans le cadre de l'opération « une naissance, un arbre ». Le principe est simple : un arbre planté pour chaque naissance sur la commune afin de participer au développement et à la préservation de la biodiversité.

Cette année, les arbres d'essences ligériennes diverses, seront plantés dans le quartier de l'Île Saint-Aubin. Les familles concernées ont été conviées aux plantations le 7 décembre prochain.

02 **MA VILLE
EN BREVES...**

05 **GRAND ANGLE**



La ville soutient les séniors

10 **VIE
MUNICIPALE**

12 **ENFANCE
& JEUNESSE**



13 **DANS MON
QUARTIER**

14 **VIE
ASSOCIATIVE**

16 **FIGURE**



Christophe Subileau, expert dans l'entretien des sols sportifs en gazon naturel

17 **TRIBUNE
DES ÉLUS**

18 **MES
RENDEZ-VOUS**

ÉDITO



Dans ce nouveau numéro du Cé l'info, vous trouverez un dossier sur les aides et les actions que nous menons pour accompagner les seniors ponts-de-céais.

Au dernier recensement de l'INSEE, plus de 31 % des ponts-de-ceais sont âgés de plus de 60 ans dont 12 % plus de 75 ans.

L'évolution de la santé et des modes de vie fait que les seniors vivent plus longtemps chez eux à domicile et c'est une bonne chose. Le rôle de la collectivité et du CCAS est de les accompagner au mieux pour que cette période de la vie soit la plus agréable possible. Cela passe par la mise à disposition de services (livraison de repas, aides à domicile, transport solidaire..) mais aussi d'animations aussi diverses que des jeux, du sport adapté, du temps pour les aidants...

L'année prochaine, la Ville augmentera sa subvention au Centre Communal d'Action Sociale car nous savons que les besoins sont de plus en plus nombreux et que la solidarité intergénérationnelle est nécessaire pour bien vivre tous ensemble.

JEAN-PAUL PAVILLON

Maire, Vice-président d'Angers Loire Métropole

CÉ l'info est un journal d'informations municipales réalisé par le service communication de la ville des Ponts-de-Cé
Contact : 7 rue Charles de Gaulle - 49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr - celinfo@ville-lespontsdece.fr - Tél. 02 41 79 75 75
ISSN 2823-4774



Directeur de publication : Jean-Paul Pavillon / **Rédacteur en chef** : Fabrice Villechien / **Rédacteurs** : Charlotte Lair, Charlotte Oger. / **Création & mise en page** : **STUDIO RICOM** www.studioricom.com / **Crédits photos** : Ville des Ponts-de-Cé sauf mention / **Distribution** : Étudiants Ponts-de-Céais
Impression : Imprimerie Connivence - 49 000 ECOUFLANT
Imprimé avec encres végétales



LA VILLE SOUTIENT LES SENIORS

GRÂCE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) ET À PLUSIEURS PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS LOCAUX, LA VILLE PROPOSE DIFFÉRENTS SERVICES AUX SENIORS POUR LEUR FACILITER LE QUOTIDIEN À DOMICILE ET DES ANIMATIONS RÉGULIÈRES POUR ENCOURAGER UNE VIE SOCIALE HORS DU DOMICILE.



Le 16 novembre, 230 seniors partageaient le repas des anciens.

Samedi 16 novembre, ce sont environ 230 personnes de plus de 75 ans qui se sont réunies à la salle Athlétis pour partager le repas des aînés. Si ce rendez-vous annuel est un moment important, d'autres animations sont organisées tout au long de l'année par le centre communal d'action sociale (CCAS) et plusieurs partenaires locaux. Belote, thé dansant (le prochain est prévu jeudi 12 décembre, salle Nelson-Mandela, de 15h à 17h), karaoké, jeux (loto et quiz musical), shiat-su et auto-massages, visite de Rive d'Arts... sont quelques-unes des activités proposées lors des Après-midis seniors.

Le CCAS organise également des actions de prévention : l'atelier hebdomadaire remue-méninges, pour entretenir la mémoire, des

activités physiques adaptées pour se maintenir en bonne santé et aussi un atelier sur la prévention des chutes. Il est aussi proposé un temps pour moi, dispositif à destination des aidants vivant en couple avec leur conjoint qu'ils aident au quotidien. « L'aidant pallie souvent tous les besoins, ce qui fait que les proches ne voient pas forcément la dégradation de l'état de santé de l'aidé », développe Sandra Marcellot, responsable des animations aînés. Afin de permettre aux seniors de continuer à aller au théâtre, notamment en soirée, et à profiter des événements culturels, la Ville propose un Pass duo à tarif réduit, pour les personnes de plus de 75 ans et leur accompagnant (un voisin, un membre de la famille). Enfin, au moins une fois par an, les ...



Les Ponts-de-Céais de plus de 65 ans sont de plus en plus nombreux (3 155 habitants, INSEE RP2021). Aussi, nous avons étoffé le parcours dédié aux seniors, en renforçant notamment la dimension prévention et le soutien à la vie sociale. Notre objectif est qu'ils puissent bien vivre à leur domicile le plus longtemps possible. Pour ce faire, nous leur proposons plusieurs services et animations pour favoriser le lien social. Notre rôle est aussi d'accompagner les périodes de changement en anticipant par exemple la perte d'autonomie. C'est un choix politique de proposer des services de proximité et d'être un interlocuteur privilégié, en lien avec les familles, les professionnels de santé, le Centre Local d'Information et de Coordination, l'EHPAD des Cordelières et des associations comme Unis-Cité et France Alzheimer.

EDITH CHOUTEAU,
adjointe aux solidarités
et ressources humaines
et vice-présidente du CCAS



... élus et des bénévoles rendent visite aux seniors âgés de 80 ans et plus pour échanger, communiquer des informations sur les activités municipales et entendre les nouveaux besoins. Et pour les aînés qui le souhaitent, des jeunes de 16 à 25 ans, en service civique au sein de l'association Unis-Cité, proposent également des visites de convivialité tout au long de l'année.

Des services à domicile

La Ville offre différents services à domicile pour les personnes en perte d'autonomie. En fonction de leurs besoins, elles peuvent demander un soutien pour les tâches de la vie quotidienne comme la toilette, l'habillage, les courses, la préparation des repas, l'entretien du linge et du logement et aussi des temps d'échange, de jeux ou des sorties. « Le soutien à domicile est proposé tous les jours même fériés de 8h à 20h. Une vingtaine de professionnels intervient à domicile et nous accompagnons 280 bénéficiaires âgés ou porteurs de handicap, en nous adaptant aux besoins de chacun », précise Laurent Nouhau, responsable du service autonomie à domicile.

La commune propose aussi le portage de repas le midi et/ou le soir avec possibilité de menus adaptés aux problématiques de santé. Le passage du porteur de repas, jusqu'à 4 matins par semaine, est aussi l'occasion de s'assurer que la personne est en forme et d'échanger avec elle afin de lutter contre le



Une vingtaine de professionnels intervient directement au domicile de seniors pour les accompagner au quotidien ou rompre l'isolement.

sentiment d'isolement.

Le CCAS offre également une aide à la mobilité avec la participation de bénévoles : transport solidaire individuel pour des rendez-vous médicaux non réguliers et transport collectif pour aller faire des courses dans un supermarché situé dans la commune. « Les seniors ou leur famille peuvent prendre contact avec nous pour faire part de leurs demandes ou l'évolution de leur besoin. Les professionnels peuvent alors proposer différents services ou orienter si besoin vers nos partenaires », note Marion Poissonneau, directrice du CCAS.

Accompagner les périodes de changement

Quand les aînés commencent à s'interroger sur leur maintien à domicile, le CCAS propose une mise en relation avec le CLIC de Loire à Loir, par exemple autour de la question de l'adaptation de l'habitat ou l'inscription sur Via trajectoire pour une entrée en résidences services ou autonomie ou en EHPAD.

La résidence autonomie Les Champs fleuris répond aux besoins de ceux qui, pour des raisons diverses (perte de conjoint, isolement, sentiment



Moment du repas dans la salle de restauration de la résidence autonomie.



47
Professionnels du CCAS,
au service des seniors

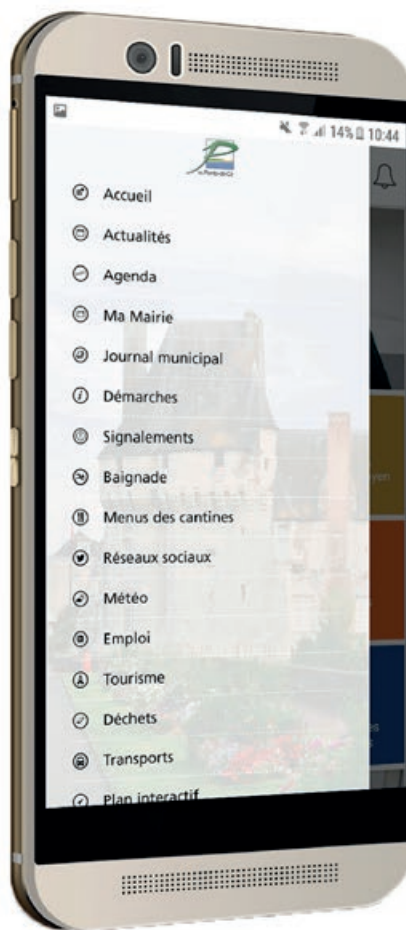


45
Bénévoles sur les
actions seniors du CCAS

d'insécurité...), ne souhaitent plus rester chez eux tout en conservant les avantages d'un logement individuel avec un système de téléassistance, des services collectifs (restauration, lingerie) et des contacts quotidiens avec les professionnels de la résidence. Une animatrice propose, en lien avec des associations locales, différentes activités : gym, belote, atelier mémoire, arts plastiques, etc. « Nous offrons la possibilité aux non-résidents de venir déjeuner à la résidence et de participer à certaines activités. Ceux qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accueil temporaire pour découvrir le lieu et voir s'il correspond à leurs besoins », explique Sandra Marcellot, responsable de la résidence autonomie. La Ville offre des espaces de soutien, de détente et de lien social aux seniors, qu'ils soient autonomes ou en perte d'autonomie.

RENSEIGNEMENTS

Centre communal d'action sociale (CCAS)
45 rue Abel Boutin-Desvignes
Tél. : 02 41 79 75 72
Mail : ccas@ville-lespontsdece.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12h
et de 13h30 à 17h30



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION OFFICIELLE DE VOTRE VILLE





SÉANCE 19 NOV. 2024

DÉNOMINATION DU GIRATOIRE RUE DAVID D'ANGERS

Avec l'accord de la ville d'Angers, la commune vient de dénommer le giratoire, situé rue David d'Angers (RD 160), en intersection avec le chemin des trois paroisses et la rue Edouard-Guinel, «giratoire des engrenages», évoquant l'activité emblématique des établissements d'engrenages, implantés de longue date à proximité du giratoire.

CHANTIER-ÉCOLE EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER AU PARC D'AGRÉMENT ET DE LOISIRS DES MAISONS ROUGES

La Ville a signé une convention avec le lycée Le Fresnoy pour la mise en œuvre d'un chantier-école. L'objectif est de poursuivre l'aménagement des espaces paysagers sur le secteur du parc d'agrément et de loisirs des Maisons Rouges, dans le quartier de La Guillebotte.

FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR LES 20 ANS DES TRAVER'CÉ MUSICALES

La Ville lance pour la première fois un financement participatif au profit des 20 ans des Traver'Cé musicales via la plateforme KissKissBankBank. Les collectivités territoriales peuvent recourir au dispositif de financement participatif pour faire un appel au don au profit de tout service public, à l'exception des missions de police et de maintien de l'ordre public.

SOUTIEN À LA PRODUCTION D'UN SPECTACLE

Dans le cadre de sa saison culturelle, la pièce *Le chat, la goutte d'eau et le frigo* est programmée le dimanche 27 avril 2025 au Théâtre des Dames. Ce spectacle, porté par la compagnie La Parenthèse et le Petit Théâtre de Sherbrooke (Québec), constituera l'un des temps forts des Rendez-vous de l'éducation. Afin de soutenir la production de cette création et pour l'obtention d'aides en France et outre-Atlantique, la Ville décide d'apporter une coproduction à hauteur de 1 500€.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ARTISTE MÉLANIE CHALLES

La commune développe depuis plusieurs années une dynamique d'accompagnement des créateurs par le soutien à l'accueil d'artistes en résidence et par une politique de diffusion variée dans des domaines artistiques divers et notamment dans le domaine des arts visuels. Dans ce cadre, elle vient de signer une convention de partenariat avec l'artiste Mélanie Challes qui présentera une exposition à Rive d'Arts du 11 janvier au 9 février 2025.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION BÂBORD À MÛRS

La commune souhaite de nouveau inviter l'association Bâbord à Mûrs à animer la Loire et le Port des Noues avec son bateau traditionnel. Ce dernier est homologué pour le transport de personnes, et permet de proposer au public des balades sur la Loire plusieurs journées dans l'année. Une aide financière de 750 € par journée d'intervention sera versée à l'association.

PROCHAIN CAFÉ CITOYENS

Vendredi 6 décembre / Quartier Saint-Aubin, l'île / Place Leclerc / de 10h30 à 12h.



AIDE À L'ACQUISITION D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE PROPOSE UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU. IL DOIT ÊTRE INSTALLÉ SUR UNE GOUTTIÈRE À DÉCONNECTER DU RÉSEAU D'EAU PLUVIALE, AFIN DE PRIVILÉGIER L'INFILTRATION DES EAUX DE PLUIE "À LA PARCELLE".

Pour bénéficier de la subvention (plafonnée à 80% du prix d'achat), il faut être propriétaire d'un logement dans une des communes d'Angers Loire Métropole, déconnecter définitivement sa gouttière du réseau collectif public d'eaux pluviales (dans la limite de deux gouttières par logement) et permettre au trop-plein du récupérateur d'eau de retourner dans son jardin.

Enfin, il faut acheter un récupérateur d'eau de pluie neuf, d'une capacité minimale de 200 litres

A noter que cette subvention ne pourra être cumulée avec l'aide d'un autre organisme.

Demande à faire en ligne sur www.angersloiremetropole.fr

AVEZ-VOUS VOTRE BIO-SEAU ?



Depuis maintenant un an, Angers Loire Métropole, en partenariat avec l'association Label Verte, met à disposition des composteurs collectifs dans différents quartiers de la Ville. Pour composter vos biodéchets, vous pouvez désormais vous procurer un bio-seau gratuit, disponible directement à la mairie. Ce bio-seau permet de collecter facilement les épluchures de

légumes, les restes de fruits, et autres déchets organiques à déposer dans les composteurs.

Pour l'obtenir, il vous suffit de remplir une charte d'engagement disponible en mairie, qui formalise les bonnes pratiques de tri des biodéchets.

Vous pouvez récupérer votre bio-seau à l'occasion des cafés citoyens dans vos quartiers ou en téléphonant à la mairie au 02 41 79 75 75

DONNER UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN DE NOËL



C'est devenu une habitude, après la fête de Noël, la Ville met à disposition des habitants plusieurs bennes pour récupérer les sapins (uniquement naturels et dépourvus de toutes guirlandes ou décorations).

Ainsi du 26 décembre au 19 janvier, trois collectes seront organisées (arrêt de bus au bout de la rue Jean-Macé, boulevard François-Mitterrand à la Monnaie et rue Jules-Bouttier à La Chesnaie). Ces sapins récoltés seront broyés et serviront de paillage pour les espaces verts et les jardins publics.

ZOOM SUR**ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES : RAPPEL DES RÈGLES**

POUR RAPPEL LES RIVERAINS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÉLAGUER OU COUPER RÉGULIÈREMENT LES PLANTATIONS, ARBRES, ARBUSTES, HAIES, BRANCHES ET RACINES À L'APLOMB DES LIMITES DES VOIES PUBLIQUES OU PRIVÉES. LA HAUTEUR EST LIMITÉE À 2 MÈTRES, DE MANIÈRE À CE QU'ILS NE GÈNENT PAS LE PASSAGE DES PIÉTONS ET NE CACHENT PAS LES FEUX DE SIGNALISATION ET LES PANNEAUX (Y COMPRIS LA VISIBILITÉ EN INTERSECTION DE VOIRIE).



Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public). Il est aussi interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière). Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

L'ÉCO GESTE DU MOIS

L'hiver arrive et, avec lui, les gros mois de consommation énergétique et les factures qui vont avec. Mais saviez-vous que passer de 20°C à 19°C – donc une baisse d'1°C

– revient à réduire votre conso d'énergie de 7% et donc la facture énergétique aussi. Et la différence en termes de ressenti, et donc de confort, est inexistante voire minime. Ça vaut le coup d'essayer, c'est bon pour le portefeuille et c'est bon pour la planète aussi !

**NAISSANCES****SEPTEMBRE 2024**

- 25** Ralph NGAKAM
- 27** Paul BELLARD
- 27** Tyllian BRETON HERTER

OCTOBRE 2024

- 03** Augustin LELIÈVRE TERRACOL
- 03** Raphaëlle CÉLÉA
- 05** Djènè DONZO
- 10** Elya BOCIAN
- 15** Lily BONNIEC
- 15** Paul-André BOURASSEAU
- 19** Alya AZAIEZ
- 24** Raphaël DUMAS
- 30** Noëilly PETITOUT

MARIAGE**OCTOBRE 2024**

- 19** Sophie ROZIER & Maxime BABAULT

DÉCÈS**SEPTEMBRE 2024**

- 21** Emmanuel RODRIGUÈS
- 21** Guy LAFORÊT
- 25** François-Xavier GOURDON

OCTOBRE 2024

- 07** Mauricette RIDEAU
née GOMBERT
- 10** Alain CHIQUET
- 12** Nicole LIZIÈRE
née BELLANGER
- 14** Monique LE FLAO
née KESSEL
- 21** Simone MERCIER
née RENOU
- 24** Michelle LESOURD
- 24** André MAZO
- 25** Gabriel CHARRIER
- 28** Đông Gia TRẦN
- 28** André PIÉDOIE

NOVEMBRE 2024

- 10** Jeannine PAUL
née MERCIER

DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE, IL Y A DU NOUVEAU À L'ACCUEIL DE LOISIRS

DEPUIS QUELQUES TEMPS, LA CAPACITÉ D'ACCUEIL POUR LES 6-11 ANS DEVENAIT TROP JUSTE ET CERTAINS ENFANTS NE POUVAIENT PAS PROFITER DES ANIMATIONS ET DES PROJETS MIS EN PLACE AUX ATELIERS ENFANTINS.



Pour certaines familles, cela représentait aussi une difficulté pour trouver un mode de garde pour leur enfant. Mais depuis la rentrée, il y a 28 places supplémentaires à l'accueil de loisirs (passant de 84 places à 112). Ce qui représente 20 % de places en plus pour les 6-11 ans. Cela a nécessité quelques aménagements : 2 nouveaux animateurs ont été recrutés et un bus supplémentaire a été mis en place pour aller chercher les enfants dans leur école, les mercredis midis, afin de pouvoir les amener sur le site scolaire, André-Malraux où ils prennent leur repas.

L'organisation est aujourd'hui rodée et les équipes d'animations sont prêtes pour accueillir vos enfants dans de bonnes conditions.

Il reste même encore quelques places pour les familles qui en auraient besoin. Alors n'hésitez pas, vos enfants seront ravis de retrouver leurs copains et les animateurs qu'ils côtoient déjà à l'école.

Ce sera aussi l'occasion pour eux de découvrir de nouvelles activités et de se faire plein de bons souvenirs.

LES PROCHAINS RDV JEUNESSE À LA MÉDIATHÈQUE

Fin décembre, deux rencontres sont proposées aux jeunes ponts-de-céais dans le cadre des festivités de Noël. Tout d'abord, le samedi 14 pour les enfants de 5 à 8 ans, un escape game Noël sera offert à 10h30 pour passer un bon moment en résolvant des énigmes (durée 45 mn). Ensuite, le vendredi 20 à partir de 19h30 c'est une veillée de Noël qui vous permettra, familles et enfants dès 5 ans, d'écouter des histoires sous votre couette préférée en attendant l'arrivée du Père Noël.

Gratuit et réservation recommandée au 02 41 79 76 00.



DEUX NOUVEAUX COMPOSTEURS PARTAGÉS DE QUARTIER

Afin de valoriser les biodéchets des habitants ne disposant pas de jardin, la Ville vient d'installer, avec le concours de l'association Label Verte, deux nouveaux composteurs partagés de quartier.

Des habitants du quartier Saint-Maurille à l'occasion de la livraison du composteur du quartier.



Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités locales ont l'obligation de mettre en place des solutions de tri des biodéchets pour les habitants, conformément à la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) votée en 2020. L'objectif est de réduire l'empreinte carbone, produire du biogaz et améliorer la qualité des sols. Angers Loire Métropole, en charge de la gestion du service de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, propose différentes solutions dont l'installation de composteurs partagés de quartier pour les habitants ne disposant pas de jardin ni d'espace vert. Deux nouveaux ont été mis en place : l'un au sein du parc Kléber et l'autre à côté de l'église Saint-Maurille. Si l'association Label verte assure des visites de suivi technique pendant au moins un an, ce sont des bénévoles qui assurent des permanences d'ouverture. Les habitants souhaitant la mise en place d'un composteur partagé dans leur quartier peuvent se rapprocher de la mairie qui étudiera la faisabilité du projet.



UNE COULÉE VERTE DANS LE QUARTIER DE LA MONNAIE

LA VILLE A SOUHAITÉ CRÉER UNE COULÉE VERTE AU SEIN DU QUARTIER DE LA MONNAIE POUR OFFRIR AUX HABITANTS UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR ET DES ESPACES DÉDIÉS À LA PROMENADE ET À LA DÉTENTE.

Le quartier de La Monnaie, situé à l'interface des communes des Ponts-de-Cé, d'Angers et de Trélazé, compte plus de 600 logements, une résidence seniors, des commerces et des services. Les élus ont souhaité réaliser l'aménagement paysager d'une zone, située entre l'avenue François-Mitterrand et la rue Toussaint-Louverture, qui sert de bassin de rétention des eaux pluviales.

Pour concevoir des espaces dédiés à la promenade et à la détente, des terrassements vont être réalisés afin de planter des arbres. Des garde-corps vont être installés à proximité des zones pentues et des cheminements doux pour les piétons et les cyclistes ainsi que des jeux en bois pour les enfants vont être installés. Les travaux, financés par la collectivité à hauteur de 450 000 €, devraient démarrer prochainement si le niveau de l'eau n'est pas trop élevé. Sinon, ils auront lieu au printemps 2025.

Vie ASSOCIATIVE

LA COMPAGNIE JUGAAD ANIME LE RÉVEILLON DE LA NOUVELLE ANNÉE !!!!



La troupe présentera son spectacle pour le réveillon de la nouvelle année au Théâtre des Dames le 31 décembre à 18h30. Fort des succès précédents, les comédiens ont décidé de poursuivre leur aventure avec la pièce *Diète Party* de Frédéric Sabrou, mise en scène par David Ropars. Une comédie frénétique qui défie les

normes professionnelles avec une dose généreuse d'humour et de folie ! Imaginez une entreprise où l'apparence physique devient soudain le critère ultime de réussite. La directrice des ressources humaines, déterminée à redorer l'image de la société, lance un défi aussi farfelu que drastique : les commerciaux Patrick, Sheila, Lili et Claude doivent perdre du poids en une semaine, sous peine de « dégraissage » professionnel.

Ce qui commence comme une mission désespérée pour conserver leur place se transforme rapidement en une série d'événements loufoques et inattendus.

Réservations : 07 68 74 10 04
www.compagniejugaad.fr
compagniejugaad@gmail.com

CAP FRANCHIT POUR L'AKDÉMIE



Pour sa deuxième année d'ouverture, l'AKdémie poursuit son excellente dynamique de développement en dépassant le cap des 100 licenciés.

Née du désir de transmission des Anjou Killers,

équipe de rugby loisirs ponts-de-céaise, elle s'ouvre aux filles et garçons de 4 à 14 ans souhaitant s'initier au ballon ovale dans un club familial où les 2 générations de AK se mêlent au quotidien. Preuve de cette belle progression, un tournoi accueillant plus de 60 enfants des équipes du département s'est déjà déroulé le 12 octobre dernier avec succès, appelant de nombreux autres événements tout au long de l'année.

www.anjou-killers.fr

LE BRIDGE, ÇA CARTONNE !

Le club de bridge des Ponts-de-Cé, situé 3 promenade Emstal est ouvert tous les lundis et jeudis après-midi à partir de 14 h. Des tournois, homologués par la Fédération Française de Bridge, y sont proposés. Des joueurs, débutants ou chevronnés, s'y retrouvent en toute convivialité. Le club propose tous les vendredis matin des cours aussi bien pour les débutants que pour ceux qui veulent se perfectionner. Le bridge est un sport de l'esprit qui permet d'entretenir sa mémoire et sa concentration.



Contact : Claudie Delanneau,
présidente du club : 06 31 43 04 82

AG DU JARDIN DE LA GARE : AVIS AUX AMATEURS !

L'assemblée générale du jardin partagé « Le Jardin de la Gare » se tiendra le mercredi 29 janvier 2025, à 18h30, salle du cloître, 78 rue du commandant Bourgeois (quartier Saint-Maurille). Si vous souhaitez découvrir le fonctionnement de l'association, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous pourrions faire connaissance. La réunion est ouverte à tous, sans engagement d'adhésion. L'association, créée en 2017, est un lieu de partage de savoirs et de convivialité, le jardin est cultivé collectivement avec des techniques respectueuses de l'environnement.

Contact : lejardindelagare.wordpress.com / lejardindelagare@gmail.com

ZOOM SUR

MUSARTIS OUVRE SA SAISON

MUSARTIS OUVRE SA SAISON LYRIQUE 2024/2025 AVEC UN SPECTACLE RENDANT HOMMAGE AUX OPÉRETTES DE JACQUES-OFFENBACH AU THÉÂTRE DES DAMES, LE SAMEDI 14 DÉCEMBRE À 20H30.



Dix chanteurs mis en scène et accompagnés au piano donneront un spectacle en cinq tableaux : extraits de « La Vie Parisienne », « La Grande Duchesse de Gérolstein », « La Belle Hélène », « Pomme d'Api » et « La Périchole ». Implantée aux Ponts-de-Cé, la Cie, dirigée par des musiciens et des pianistes accompagnateurs professionnels, offre une formation continue aux chanteurs et accompagne les spectacles. Musartis propose un parcours de formation vocale à toute personne souhaitant découvrir sa voix et la perfectionner. Les chanteurs les plus avancés, désireux d'explorer le chant soliste, participent aux concerts et spectacles donnés tout au long de l'année. D'autres rendez-vous sont proposés aux Ponts-de-Céais : auditions à la résidence des Champs Fleuris, animation du Téléthon, concert d'Oratorio au printemps et participation à l'Art en Cé Jardins. Musartis propose aussi des spectacles sur mesure chez l'habitant : des Opera-a-casa » pour des anniversaires, des fêtes familiales, des crémaillères.

Contact : 06 14 60 28 78
contact@musartis.fr - www.musartis.fr

LE COMITÉ SAINT-MAURILLE REMONTE SUR LES PLANCHES



«Alberto Hôtel bonjour», est le titre de la nouvelle comédie qui sera proposée par le comité Saint -Maurille à partir du 24 janvier prochain. Bertrand, le directeur de l'Alberto Hôtel, est à deux doigts de craquer et franchement, il y a de quoi ! Entre les va-et-vient du personnel qui n'est vraiment pas à la hauteur, l'arrivée de clients hauts en couleur et le cambriolage du casino proche de l'hôtel, la journée risque d'être compliquée. La police débarque, l'enquête commence et tout s'emballe : gaffes, mensonges, situations loufoques et absurdes. Une comédie déjantée et désopilante. Les représentations auront lieu au Théâtre des Dames en janvier les vendredis 24 et 31, le samedi 25 et le dimanche 26 et en février les samedis 1 et 8, et les dimanches 2 et 9.

Réservations à partir de déc. 2024 du lundi au vendredi au 07 66 77 26 49 ou comite.saintmaurille@gmail.com
Adultes 10€ / enfants - de 10 ans 3 €

LA FONTAINE AUX ÂNES : UNE MÉDIATION ET DES LOISIRS ADAPTÉS DÈS L'ÂGE DE 6 MOIS

Grâce aux interactions avec les ânes, l'association propose apaisement, bien-être, plaisir, stimulation des souvenirs, dépassement de soi, restauration de la confiance en soi et de l'estime de soi. L'âne inspire confiance, il est calme, très sensible et ressent nos émotions. Petits et grands, accrochez-vous à lui, il vous emmène dans son monde silencieux, il vous donne le courage d'avancer et de continuer. Avec ou sans fragilités, avec ou sans handicap, venez nous retrouver en pleine nature dans un endroit calme et propice à l'accueil de public, un espace adapté pour prendre contact librement avec eux. L'espace permet de brosser les ânes, les câliner, en prendre soin ou les observer tout simplement. Nous proposons un parcours de maniabilité ainsi que des balades sur des sentiers en toute sécurité.

Contact : 06 76 68 81 11 - lafontaineauxanes49@gmail.com - www.lafontaineauxanes.sitew.com

CHRISTOPHE SUBILEAU, EXPERT DANS L'ENTRETIEN DES SOLS SPORTIFS EN GAZON NATUREL

DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES, CHRISTOPHE SUBILEAU, DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE SPORTALYS DANS LA ZONE DE FLORILOIRE PROPOSE AUX COLLECTIVITÉS D'ENTREtenir DE MANIÈRE ÉCORESPONSABLE LEURS TERRAINS DE SPORT EN GAZON NATUREL.



« Je voulais travailler dehors, dans la nature et plus précisément au sein d'un jardin exotique dans le sud de la France », se remémore Christophe Subileau.

Angevin de naissance, il entreprend des études au lycée agricole Le Fresne pour devenir technicien paysagiste. Diplômé d'un

BTS agronomie tropicale, suivi en Guadeloupe, il complète sa formation par une spécialisation en architecture, construction et entretien de parcours de golf. Dans ce cadre, il effectue un stage au golf de Sablé, à l'époque en construction. Une fois diplômé, il travaille quelques

mois comme intendant de parcours au sein du golf de Bellême, dans le Perche, avant d'être contacté par La Maison des gazons, entreprise spécialisée dans la production et la commercialisation de semences de gazons. « J'ai été recruté pour développer l'activité

gazon auprès des professionnels dans le sud-est de la France », explique-t-il. Basé alors à Lyon, il souhaite revenir en Anjou. Il prend alors en charge le développement des activités de l'entreprise sur la façade Atlantique, « du Mont-Saint-Michel à Biarritz », avant de devenir responsable de l'activité golf au niveau national et international pour développer l'activité « semence et nutrition ».

C'est en 2012 qu'il a l'idée de créer aux Ponts-de-Cé sa société, Sportalys, dont la vocation est d'accompagner les collectivités dans l'entretien des terrains sportifs en gazon naturel. « Nous proposons une gestion écoresponsable c'est-à-dire sans produits phytosanitaires et en limitant la consommation d'eau et d'engrais. Il existe nombreuses

espèces et variétés de gazon qui demandent moins d'eau, moins d'engrais et moins de tonte », précise-t-il. Pour entretenir correctement un terrain de sport, il est nécessaire de connaître la nature du sol et l'usage, par des clubs ou des scolaires. Les principales problématiques rencontrées sont le piétinement et l'arrachement. Afin d'y remédier, plusieurs solutions existent comme le regarnissage, le décompactage ou encore le défeutrage.

« Nous veillons à ce que les terrains soient presque toujours accessibles et, en période estivale, le gazon reste au repos », explique-t-il. Pourfendeur des idées reçues sur le gazon, Christophe Subileau fait partie d'un comité d'experts au sein de la SFG, association française des professionnels du gazon dont l'objectif est de vulgariser les connaissances techniques et scientifiques sur l'entretien des gazons sans produits phytosanitaires et en réduisant les intrants. Il se réjouit ainsi de l'existence du label « pelouse écodorable » permettant aux utilisateurs de mieux identifier les mélanges de graminées encore plus respectueux de l'environnement.

« Entretien un gazon, c'est favoriser l'activité biologique d'un sol. »

MOT DE LA MAJORITÉ

La démocratie du 1^{er} kilomètre

Au moment où nous écrivons ces lignes se déroule le congrès des maires et des élus locaux. Nul besoin de préciser que l'ambiance qui entoure cette rencontre annuelle est particulièrement pesante.

La volonté du gouvernement Barnier de vouloir faire les poches des collectivités locales pour résorber une partie du déficit de l'État passe mal, très mal.

Alors que les collectivités locales sont dans l'obligation de présenter chaque année un budget en équilibre, celui de l'État a sérieusement dérapé ces dernières années pour aller vers des niveaux encore jamais atteints. Sans doute une illustration de la fameuse phrase du président de la république: quoi qu'il en coûte...

Des milliers d'élus ont manifesté leur réprobation face à cette méthode qui vise à culpabiliser les collectivités alors qu'elle ne sont pour rien dans la mauvaise gestion des deniers de l'État. Ces millions d'euros ponctionnés sont autant de leviers en moins pour l'efficacité du service public local auquel tous les citoyens sont attachés. Depuis de nombreuses années, l'État surprime les antennes locales de ses services publics ou de ses agences (services des impôts, France emploi...) et ce sont les collectivités locales qui sauvegardent le maillage local des services au public.

D'un côté l'État se désengage mais nous demande, parfois à sa place, de faire plus et mieux avec moins de dotations et une accumulation de normes contradictoires qui entravent la liberté d'action des élus.

Cette situation devient intenable. À quelques semaines de Noël, la hôte est pleine mais pas de cadeaux. Les élus locaux sont sous tension et lassés d'être pris pour cible par le gouvernement mais aussi par des habitants impatientes de voir des situations se dégrader ou certains projets ne pas se réaliser faute de budget ou d'autorisation de l'État.

Selon une récente enquête publiée par l'association des maires de France, plus de 80 % des élus se disent affectés par leur mandat et près de 38 % auraient envisagé de quitter leur poste. La crise de vocation déjà présente en 2020 risque de s'accroître en 2026, année de renouvellement des conseils municipaux.

40 ans après les dernières grandes lois de décentralisation, l'État ne fait toujours pas confiance aux élus locaux pour développer et dynamiser leur territoires qu'ils connaissent pourtant mieux que quiconque. La démocratie est aujourd'hui malade et le meilleur moyen de redonner de la confiance ou de l'espoir aux citoyens est de pouvoir rapprocher les instances de décision pour plus de clarté, plus d'explications. « La démocratie du 1^{er} kilomètre » est la meilleure réponse à apporter mais encore faut-il avoir les moyens financiers, humains et techniques pour animer cette démocratie au quotidien.

Les élus.es de la majorité municipale

L'ÉLU DE L'OPPOSITION

Dettes : aux grands actionnaires de rembourser, pas aux travailleurs !

Le gouvernement demande aux collectivités territoriales de prendre « leur juste part à l'effort de redressement budgétaire ». Baisse des « fonds verts », des dotations de fonctionnement... c'est un hold-up de 9 milliards d'euros sur les finances communales et départementales qui se prépare.

Les communes devront aussi assumer seules les décisions du gouvernement, comme la hausse du SMIC et du point d'indice des fonctionnaires, pas compensées par l'État. D'ailleurs il ne compense pas non plus l'inflation, bien qu'elle rabote à la fois les salaires des travailleurs et les ressources des communes.

Ces restrictions budgétaires auront forcément des conséquences sur nos conditions de vie. Elles se traduiront par des services publics dégradés, avec moins d'entretien et moins de personnel. Ce sont les classes populaires qui seront les principales victimes de ce serrage de vis !

Et dans un même temps Michelin, tout en faisant 2 milliards de profits par an, s'appête à fermer son usine de Cholet. Ces capitalistes jettent à la rue un millier de travailleurs... mais n'imaginent même pas rembourser les dizaines de millions d'euros reçus des pouvoirs publics : salaires payés par l'État pendant le COVID, exonération de cotisations sociales sur les bas salaires, crédits d'impôts au nom de la recherche...

S'il y a une dette à rembourser, c'est aux actionnaires de Stellantis, Auchan, etc., de le faire ! Ces rapaces en ont les moyens. Mais les communes et les travailleurs n'ont pas à accepter un sacrifice de plus.

Didier Lizé

élu de la liste « Lutte ouvrière

Faire entendre le camp de travailleurs »

Contact : didier.lize@wanadoo.fr

LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS.ES

▶ Jean-Paul PAVILLON

Maire

Jeudi : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours.

▶ Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture

Vendredi après-midi : sur RDV.

▶ Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme

Mardi : 17h - 18h sur RDV.

▶ Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines

Jeudi après-midi : sur RDV.

▶ Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et
au développement économique

Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

▶ Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et
à la transition écologique

Jeudi : 10h - 12h sur RDV.

▶ René RAVELEAU

Adjoint aux sports et loisirs

Mardi : 8h30 - 10h30

sur RDV.

▶ Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Lundi : 10h - 12h

sur RDV.

Mes RENDEZ-VOUS



L'ENCRE DU FLEUVE : LA LOIRE D'ÉTIENNE DAVODEAU

Médiathèque, Rive d'Arts & Allée de la baignade

Jusqu'au 15 décembre

NOS EXPOSITIONS

RIVE D'ARTS

LA GRÂCE DU GESTE :
MÉLANIE CHALLES
PHOTOGRAPHIES
DU 11 JANVIER AU 9 FÉVRIER

NOVEMBRE

Vendredi 29 et samedi 30

TÉLÉTHON 2024

Tout le programme sur www.lespontsdece.fr

Samedi 30

BRADERIE DE NOËL
10h à 17h en continu
Centre culturel Vincent-Malandrin

DÉCEMBRE

Dimanche 1^{er}

LES GALERIES RECYCLETTES
De 9h à 18h
Athlétis

Dimanche 1^{er}

REPAS DES ANCIENS
QUARTIER SAINT-MAURILLE
12h30
Salle Emstal

Mercredi 4

UN TEMPS POUR MOI
ATELIER POUR LES AIDANTS
De 15h à 17h
Résidence autonomie Les Champs Fleuris

Mercredi 4

CÉ DANS MON QUARTIER
ANIMATIONS PROXIMITÉ
De 15h à 17h
City stade Saint-Maurille

Jedi 5

THÉÂTRE THRILLER
2 SCEURS
CIE LE CRI DE L'ARMOIRE
20h
Théâtre des Dames

Vendredi 6

CAFÉ CITOYENS
QUARTIER SAINT-AUBIN, L'ÎLE
de 10h30 à 12h
Place Leclerc

Samedi 7

REPAIR CAFÉ
de 10h à 12h30
Médiathèque

Samedi 7

ATELIER COUTURE
ZÉRO DÉCHETS NOËL
De 10h à 16h30
Médiathèque

Samedi 7

CAUSE TOUJOURS
ADULTES
De 14h30 à 16h30
Médiathèque

Samedi 7

SPECTACLE THÉÂTRAL
ORGANISÉ PAR ADOT 49
20h30
Théâtre des Dames

Mercredi 11

CÉ DANS MON QUARTIER
ANIMATIONS PROXIMITÉ
De 15h à 17h
City stade / parc de La Guillebotte

Samedi 14

ESCAPE GAME NOËL
10h30 / de 5 à 8 ans
Médiathèque

Samedi 14

CONCERT HOMMAGE
À OFFENBACH
CIE MUSARTIS
20h30
Théâtre des Dames

Mardi 17

CONSEIL MUNICIPAL
19h
Hôtel de Ville

Vendredi 20

VEILLÉE CONTES DE NOËL
19h30 / dès 5 ans
Médiathèque

Samedi 21

HAPPY APPLI
COLORIAGE ANIMÉ
10h30 / dès 5 ans
Médiathèque

Mardi 31

SPECTACLE THÉÂTRAL
DU NOUVEL AN
CIE JUGAAD
18h30
Théâtre des Dames



THÉ DANSANT

Salle Nelson-Mandela

Jeudi 12 décembre de 15h à 17h

JANVIER

Mercredi 8

UN TEMPS POUR MOI
(UN TEMPS POUR LES AIDANTS)
De 15h à 17h
Résidence autonomie Les Champs fleuris

Vendredi 10

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
« LA GRÂCE DU GESTE »
19h
Rive d'Arts

Lundi 13

VOEUX À LA POPULATION
19h
Salle Athlétis

MES CONTACTS

- > Hôtel de ville : 02 41 79 75 75
- > Proxim'Cé : 02 41 440 440
- > Police municipale : 02 41 79 75 73
- > Le Trait d'Union (CCAS) :
02 41 79 75 72
- > Maison des associations :
02 41 79 70 67
- > Accueil Culture : 02 41 79 75 94
- > Médiathèque Antoine de
Saint-Exupéry : 02 41 79 76 00
- > Complexe sportif François-Bernard :
02 41 44 86 90



**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
OFFICIELLE DE
VOTRE VILLE
(GRATUIT)**

-  www.lespontsdece.fr
-  [villelespontsdece](https://www.facebook.com/villelespontsdece)
-  [@villepontsdece](https://twitter.com/villepontsdece)

BILLETTERIE CULTURE

Ouverture de l'Accueil culture :

- > Lundi et vendredi
de 14h à 18h
- > Mardi de 14h à 18h30
- > Mercredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h30

Tél. : 02 41 79 75 94
Billetterie en ligne sur
www.lespontsdece.fr



Du T1 au T3



Espace bien-être



Restaurant

5 Av. François Mitterrand, 49130 Les Ponts-de-Cé
www.ohactiv.fr • 02 44 10 19 73 • lespontsdece@ohactiv.fr

RIVE D'ARTS

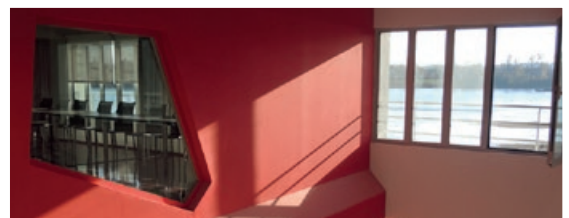
CRÉATION
EN BORD DE LOIRE

C'EST JUSQU'À

400 M2 À LOUER

POUR VOS

ÉVÉNEMENTS PROS & PRIVÉS



INFO & RÉSA | 02 41 79 70 67
rivedarts@ville-lespontsdece.fr